

Projet pédagogique

Services ACM 2025



C'est en participant ensemble à des activités culturelles, manuelles ou sportives, et en explorant les merveilles de la nature, que les enfants développeront la tolérance, le respect de leurs différences et la solidarité essentielle à notre société.

Février 2025

Table des matières

1. PLANNING D'UNE JOURNEE TYPE D'ACCUEIL PERISCOLAIRE	2
2. PLANNING D'UNE JOURNEE TYPE D'ACCUEIL MERCREDI ET ACCUEIL DE LOISIRS ...	2
3. LES ORIENTATIONS.....	3
■ Créer les conditions d'apprentissage de l'autonomie dans les tâches quotidiennes	Erreur ! Signet non défini.
■ Créer les conditions d'apprentissage de la vie collective.....	Erreur ! Signet non défini.
■ Créer les conditions d'apprentissage de la responsabilité et de la citoyenneté.....	Erreur ! Signet non défini.
4. LES TEMPS FORTS	5
■ L'accueil du matin	5
■ L'accueil du soir.....	5
■ Les temps autour des repas.....	5
■ Les temps calmes et de repos.....	6
■ Les temps de jeux et d'activités.....	6
5. LA VIE QUOTIDIENNE	6
■ Les repères	6
■ Les rituels	6
■ Les trajets (organisation, durée, sécurité...)	6
6. LES TROUBLES DE SANTE	7
7. L'ACCUEIL D'UN ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP	7
■ Avant l'accueil il doit y avoir :	7
■ Pendant l'accueil.....	7
8. L'HYGIENE ET L'ALIMENTATION.....	7
9. LA SECURITE :.....	8
■ Dans la cour	8
■ Sur les trajets	8
10. L'ORGANISATION DES REUNIONS.....	8
11. LES ACTIVITES ET PROJETS FORTS.....	8
12. BILAN ET VALORISATION	9

PROJET PEDAGOGIQUE 2025

DU SERVICE ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS (ACM)

Le projet pédagogique établit le cadre pour l'année en cours, enrichi par des initiatives spécifiques pendant les vacances scolaires et des actions à moyen ou long terme tout au long de l'année (par exemple, sur des thèmes tels que l'environnement, l'hygiène, la lecture ou le soutien à la parentalité). Les services ACM collaborent de manière régulière, formant une structure éducative qui réunit enfants et adultes, ces derniers œuvrant pour optimiser les temps de loisirs des enfants au sein d'un accueil structuré.

Cette définition met en lumière cinq axes de réflexion :

1. L'enfant, acteur central autour duquel tout doit s'articuler.
2. Le rôle des parents, en tant que premiers éducateurs de leur enfant.
3. L'adulte, qui aide l'enfant à satisfaire son besoin d'activités grâce à des choix pédagogiques élaborés en équipe d'animation, tout en étant disponible et à l'écoute.
4. L'organisation, qui favorise l'épanouissement de chaque individu dans un cadre propice.
5. Les partenaires et leur contribution au projet.

L'objectif est donc d'offrir à l'enfant des moments de loisirs enrichissants au sein d'une grande famille éducative.

1. Planning d'une journée type d'accueil périscolaire

HORAIRE	ACCUEIL PERISCOLAIRE
7h15-8h30	Accueil des enfants et des parents. Ateliers Ouverts : Dessin, jeux de société, jeux de construction, lecture... <i>Il n'y a pas d'accueil le matin à Villé.</i>
11h00	Les animateurs consultent les listes de présences des enfants, les mails, préparent les salles et les véhicules. Départ des minibus et circuit de ramassage (Villé uniquement).
11h45-12h00	Accueil des enfants sur le site. Préparation au passage à table.
12h00-13h00	Repas* Les animateurs servent les repas en faisant participer les enfants. Activités ludiques et de détente.
13h00-14h00	Retour vers les écoles.
16h00-16h45	Circuit de ramassage (selon les périscolaires) et accueil des enfants. Goûter. *
16h45-18h30	Animations et activités variées selon un planning établi. Soutien aux devoirs sur demande. Accueil des parents : Transmission du déroulement de la journée. Départ des enfants à horaires échelonnés.

2. Planning d'une journée type d'accueil le mercredi au périscolaire et en Accueil de Loisirs (extra-scolaire) au Honcourt à Maisongoutte

HORAIRE	ACCUEIL MERCREDI et EXTRA SCOLAIRE
7h30-9h30	Accueil des enfants et des parents. Ateliers ouverts : dessin, jeux de société, jeux de construction, lecture ...
9h30-11h30	Activités et ateliers dirigés proposées en fonction des thèmes et adaptés à l'âges des enfants (Créativité, motricité, jeux collectifs, d'expressions...) Et/Ou sortie organisée.
11h30-12h00	Rangement des activités.
12h00-12h30	Temps de jeux libres, d'échanges et d'écoute.
12h30- 13h30	Repas * Les animateurs servent les repas en faisant participer les enfants. Activités ludiques et de détente.
13h30-14h30	Rangement et nettoyage des salles. Temps calme ou temps libre (encadré).
14h30-16h00	Activités et ateliers dirigés proposées en fonction des thèmes et adaptés à l'âges des enfants (Créativité, motricité, jeux collectifs, d'expressions...) Et/Ou sortie organisée.
16h00-16h30	Goûter* , temps d'échange et d'écoute.
17h00-18h30	Départ des enfants à horaires échelonnés. Ateliers ouverts : dessin, jeux de société, jeux de construction, lecture... L'animateur peut aussi répondre aux demandes individuelles des enfants.
18h00-18h30	Rangement progressif des salles par les enfants et les animateurs. Accueil des parents : Transmission du déroulement de la journée.

* Livrés par notre fournisseur de cuisine collective bio : Pomme & Chou à Marckolsheim.

3. Les Orientations

- **Favoriser un apprentissage autonome dans les tâches quotidiennes.**
 - Garantir la sécurité physique, affective et morale des enfants tout en respectant leur rythme de vie.
 - Diminuer la dépendance matérielle à l'égard des adultes et encourager l'enfant à accomplir de manière autonome ce qu'il est capable de faire, tout en maintenant la présence nécessaire de l'adulte.
 - Offrir à l'enfant la possibilité de faire des choix parmi les activités proposées durant les moments dédiés, tout en veillant à ce qu'il puisse diversifier ses choix et ses centres d'intérêt pendant son temps au centre.
- **Établir les conditions propices à l'apprentissage de la vie collective.**
 - Permettre à l'enfant de se percevoir comme un individu et de reconnaître les autres en tant qu'individus avec leurs différences (par exemple, différences de couleur, d'ethnie, de culture, d'origine sociale, etc.).
 - Proposer des activités diversifiées qui permettent à chacun de s'exprimer, de valoriser ses compétences et ses préférences tout en développant l'esprit critique, le goût de l'aventure, l'imagination et la créativité.
 - Instaurer un environnement de respect mutuel et de prise de conscience des différences, en favorisant la communication, l'écoute et la solidarité.
 - Diversifier les activités individuelles et collectives qui nécessitent des liens de solidarité, tout en encourageant la maîtrise du corps, du temps et de l'espace.
- **Établir les conditions favorables à l'apprentissage de la responsabilité et de la citoyenneté.**
 - Amener l'enfant à prendre soin du matériel et des outils qui lui sont confiés, en les nettoyant et en les rangeant correctement.
 - Permettre à l'enfant d'affirmer sa personnalité et sa liberté tout en cultivant son sens des responsabilités, en l'aidant à adopter un mode de vie sain et à tisser des relations de qualité, tout en respectant son environnement matériel, naturel et humain.
 - Encourager l'enfant à proposer et à réaliser une activité qui l'intéresse, tout en veillant à la qualité de son engagement et en lui offrant des conseils utiles par un(e) adulte.
 - Lutter contre la vulgarité et la grossièreté, qui sont des formes de violence présentes dans notre société.
 - Éveiller l'intérêt de l'enfant pour le sport, l'art et autres domaines, tout en le sensibilisant à l'importance des œuvres individuelles et collectives.

4. Les temps forts

- **L'accueil du matin**

L'enfant doit toujours être accompagné d'un adulte responsable qui le remettra à un animateur chargé de l'accueillir. Afin de favoriser une séparation dans un climat de confiance et de sécurité, l'adulte s'assurera de l'état physique et moral de l'enfant et l'aidera à s'intégrer au groupe dans une atmosphère de bien-être et de sérénité.

L'équipe s'efforce de créer un environnement serein, calme et agréable, en utilisant des lumières et des musiques douces.

Les échanges avec les parents sont essentiels. Ils permettent de vérifier le bien-être de l'enfant, d'informer sur le déroulement de la journée et d'établir un lien entre ce que l'enfant vit à la maison et au sein de l'accueil collectif de mineurs (ACM).

- **L'accueil du soir**

Avant l'arrivée des parents ou d'un adulte désigné dans le dossier de l'enfant, les animateurs proposent aux enfants des activités calmes, telles que des jeux de société, du coloriage ou des constructions en Lego, afin de les préparer au départ.

Pour les enfants qui ont besoin de se dépenser, ils ont la possibilité de jouer à l'extérieur sous la supervision d'un animateur, ou, en cas de mauvais temps, dans une salle de motricité. Lorsqu'un parent vient récupérer son enfant, une transmission a lieu entre le professionnel et le parent concernant le déroulement de la journée.

- **Les temps autour des repas**

Les repas sont fournis par le prestataire de cuisine collective Pomme et Chou. Avant chaque repas, les enfants sont invités à se rendre aux toilettes et à se laver les mains. Chaque enfant a la liberté de choisir sa place.

Le repas est un moment de plaisir et de partage. Notre principe est de faire découvrir chaque aliment à l'enfant. Il peut se resservir selon un protocole établi par l'équipe : les crudités et les légumes sont en libre-service, et il peut prendre jusqu'à deux tranches de pain.

Les enfants participent aux tâches quotidiennes, telles que la lecture du menu, le service, le ramassage des assiettes et des couverts, ainsi que la distribution du pain.

L'après-midi, le goûter est considéré comme un « repas léger ». Cette collation, également fournie par le même prestataire, respecte l'équilibre alimentaire et comprend une céréale, un fruit et un produit laitier. Les enfants sont encouragés à aider au rangement et au nettoyage des tables, bien que la présence d'un adulte soit toujours indispensable.

- **Les temps calmes et de repos**

Prendre en compte le rythme de chacun, en particulier celui des plus jeunes, est une priorité. Les tout-petits et les enfants qui le souhaitent peuvent se reposer dans une salle dédiée.

L'animateur a la possibilité de décider qu'un enfant a besoin de se détendre s'il observe des signes tels que des pleurs, des frottements des yeux ou de l'irritabilité. Un animateur est présent pour accompagner les enfants pendant ce moment de repos, en racontant une histoire ou en diffusant de la musique douce afin de créer une ambiance apaisante.

Pour les plus petits qui font la sieste, la durée n'est pas limitée, et le réveil se fait en douceur.

- **Les temps de jeux et d'activités**

Le jeu est essentiel au développement de l'enfant, lui permettant de grandir et de s'épanouir. Proposer des activités variées offre à chacun la possibilité de s'exprimer, de valoriser ses compétences et ses goûts tout en favorisant l'esprit critique, le goût de l'aventure, l'imagination et la créativité.

Tout au long de l'année, diverses activités sont organisées en fonction des saisons et des projets spécifiques de chaque équipe d'animation. Ces activités sont adaptées à l'âge et aux intérêts des enfants.

Pour les plus âgés, elles peuvent se concentrer sur des domaines culturels (visites de musées, expositions, spectacles), sportifs (football, équitation, basket-ball), ou encore des activités créatives et d'expression, afin de renforcer leur sens artistique, leur esprit d'équipe, leur coordination et leur sens des responsabilités.

Pour les plus jeunes, les activités se concentrent davantage sur la manipulation, la motricité et l'éveil des sens.

5. La vie quotidienne

- **Les repères**

Créer un environnement sécurisant : des locaux adaptés et accueillants.
Renforcer la sécurité affective des enfants grâce à la présence d'une équipe stable.

- **Les rituels**

Faciliter la compréhension de la notion de temps à travers des activités répétées à intervalles réguliers.
Encourager la participation active des enfants au rangement et à la remise en état des différents espaces.

- **Les trajets (organisation, durée, sécurité...)**

Engager des conversations informelles et détendues avec les enfants lors des circuits de ramassage.
Organiser les déplacements en veillant au confort et à la sécurité des enfants.
Tous les véhicules sont équipés de rehausseurs.

6. Les troubles de santé

Nous pouvons administrer des médicaments sur présentation d'une ordonnance. Des mesures de sécurité sont mises en place lors de fortes chaleurs, notamment le port de casquettes, de lunettes et l'application de crème solaire fournies par les parents, ainsi que l'accès à des boissons.

Chaque site dispose d'un cahier de pharmacie dans lequel chaque incident est consigné, accompagnée de la procédure d'intervention.

7. L'accueil d'un enfant en situation de handicap

L'accueil d'un enfant en situation de handicap est envisageable grâce à des aménagements adaptés, réfléchis et, bien entendu, prévus à l'avance.

- **Avant l'accueil il doit y avoir :**

- Favoriser les échanges entre les différents acteurs, tels que les animateurs, les parents et les thérapeutes.
- Élaborer et mettre en œuvre un projet spécifique (PAI) si nécessaire.
- Désigner un animateur référent volontaire au début de l'accueil.

- **Pendant l'accueil**

La vie des enfants en situation de handicap est souvent marquée par de nombreuses contraintes. Leur temps libre est d'une importance cruciale, parfois même plus que pour les enfants sans handicap, d'où la nécessité de réfléchir à l'avance à leur prise en charge et de l'ajuster au fur et à mesure de l'accompagnement.

À cet effet, deux rencontres avec la famille sont prévues : une au début de l'année scolaire et l'autre en janvier. Ces rencontres se déroulent en présence de la directrice de site, de l'animateur référent et de la coordinatrice Enfance. L'animateur est chargé de consigner régulièrement ses observations.

Il est également important d'adapter certains moments de l'accueil. Par exemple, un animateur supplémentaire peut être requis lors des trajets. Pendant les repas, il est essentiel de créer des repères stables, comme s'asseoir à la même table et établir des rituels autour de l'hygiène. Après le repas, des assouplissements des règles peuvent être envisagés, permettant à l'enfant de se lever de table.

Toutes ces adaptations sont discutées en équipe et ajustées en fonction des besoins de l'enfant, l'objectif étant d'assurer son bien-être et d'optimiser son intégration.

8. L'hygiène et l'alimentation

Les règles d'hygiène sont rigoureusement respectées avant et après chaque repas, incluant le lavage des mains et le brossage des dents. L'alimentation est fournie par des traiteurs certifiés, garantissant ainsi l'application de la norme HACCP.

9. La sécurité :

- **Dans la cour**

L'espace respecte les normes de sécurité exigées pour l'accueil d'enfants.

- **Sur les trajets**

Un(e) animateur(trice) est assigné(e) pour chaque groupe de 10 enfants de moins de 6 ans, tandis qu'un(e) animateur(trice) est responsable de 14 enfants de plus de 6 ans. Les règles de sécurité sont strictement appliquées, notamment lors des passages piétons et l'utilisation de gilets fluorescents.

10. L'organisation des réunions

Un temps d'échange régulier, organisé chaque semaine, est essentiel pour :

- Discuter et analyser les difficultés rencontrées
- Harmoniser les attitudes des animateurs
- Déterminer les réponses à apporter face aux comportements difficiles d'un enfant
- Concevoir et préparer les interventions pédagogiques
- Organiser les vacances et établir les plannings
- Travailler sur les projets à venir.

Chaque année, l'équipe procédera à une évaluation de son travail lors d'un bilan d'activité à la fin de l'année (pour l'année scolaire et les petites vacances).

Différents types de réunions sont organisés :

- **Réunion hebdomadaire de préparation** pour les différents sites, où l'on aborde les questions de fonctionnement et les projets d'animation en présence de tous les animateurs. Ce moment est également consacré à la préparation d'activités éducatives.
- **Réunion bimensuelle** entre les directrices, le directeur adjoint et la coordinatrice Enfance. Cette réunion permet d'examiner des points législatifs et administratifs, d'élaborer et de coordonner les différents projets pour l'année en cours, ainsi que d'aborder les problématiques rencontrées sur chaque site.
- **Réunion régulière** entre la directrice et son équipe d'animateurs.

La concertation au sein de l'équipe favorise la prise de décision et mobilise les énergies pour entreprendre de nouvelles tâches. Elle place l'équipe dans une dynamique proactive, lui permettant d'anticiper et de proposer des idées innovantes.

11. Les activités et projets forts

Souhaitant tenir compte des besoins globaux de chaque enfant, nous proposons des activités dans divers domaines. Chaque année, nous choisissons une thématique centrale, autour de laquelle la majorité des animations sont organisées. Cela permet de créer un fil conducteur et de renforcer l'engagement des enfants dans les activités proposées.

Nous proposons une variété d'activités favorisant le développement global de chaque enfant :

- Le jeu sous ses différentes formes : jeux sportifs, d'équipe, de société, de fiction, de construction, grands jeux...
- Les activités d'expression : manuelle, artistique, plastique, dramatique, avec des ateliers de cinéma et des chorales dirigées par des intervenants extérieurs.
- Les activités de découverte : sorties, visites de musées, cinéma, théâtre, exploration du milieu urbain et découverte d'autres environnements.
- Les activités physiques et sportives
- La lecture et le conte, en collaboration avec l'association "Lire et faire lire".
- Les fêtes qui rythment l'année.
- L'écologie et le respect de l'environnement, avec des pratiques de tri sélectif, d'économie d'eau, d'électricité, de papier et de matériel, intégrés dans notre fonctionnement quotidien.

De manière générale, ces activités sont conçues comme des supports à des intentions éducatives. Il ne s'agit pas simplement d'occuper les enfants, mais de les aider à vivre en groupe et à découvrir de nouveaux centres d'intérêt. Les activités sont adaptées à l'âge des enfants, favorisant l'apprentissage par le jeu.

Les enfants apprennent à se socialiser, à jouer avec les autres et à partager. Nous évitons la notion de compétition, privilégiant les jeux de coopération et d'entraide. L'objectif est que l'enfant se sente à l'aise dans son environnement, qu'il puisse s'y développer harmonieusement et éprouver un sentiment de valorisation, de bien-être et de sécurité.

12. Bilan et valorisation

La démarche de bilan constitue une source précieuse d'information et de formation pour chacun des membres de l'équipe. Les bilans sont réalisés à différents niveaux et sous diverses formes, notamment lors de réunions, de questionnaires, de soirées ou journées festives, et par le biais de revues de presse.

Voici comment cela s'organise :

- Avec l'équipe d'animation : des réunions hebdomadaires permettent de faire le point sur les activités et d'évaluer les pratiques.
- Avec les enfants : un bilan est réalisé en fin de projet ou à la fin de l'année, permettant aux enfants de s'exprimer sur leur expérience. Ceux inscrits à l'année peuvent partager leurs envies et leurs regrets.
- Lors des vacances scolaires, des temps d'échange et de parole sont organisés, offrant aux enfants l'opportunité de faire entendre leurs attentes.
- Avec les parents : une rencontre annuelle est programmée en début d'année, mais d'autres occasions de dialogue se présentent lors des événements festifs (fête du jeu, Noël, carnaval etc).
- Avec les partenaires : en fonction des projets, une fiche de route est mise en place pour faire le point sur l'activité proposée et d'en connaître les aboutissants.

Cette approche permet d'adapter continuellement nos pratiques, de mieux répondre aux besoins des enfants et de renforcer la collaboration avec les familles et les partenaires. L'objectif est de mesurer les résultats, d'évaluer les écarts entre les prévisions et les résultats obtenus, de réaliser un bilan qualitatif et quantitatif, et d'évaluer les impacts afin de dégager de nouvelles perspectives.

Le projet constitue le socle sur lequel repose le travail de l'équipe. Il agit comme une charte de référence, synthétisant les valeurs communes ainsi que les objectifs, qu'ils soient communs ou particuliers, qui ont été décidés et acceptés ensemble.

Cette structure permet non seulement de guider les actions de l'équipe, mais aussi de maintenir une cohérence dans l'approche éducative et d'assurer un cadre de travail clair et partagé.